

# OBSERVATOIRE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DU NORD (OSAN) BULLETIN D'INFORMATION



Vol. 5 # 16 Période couverte : **Septembre- Octobre 2015**

Publication **Novembre 2015**

## Résumé de la situation de sécurité alimentaire

### Sommaire

#### Résumé de la situation de sécurité alimentaire p.1

#### Analyse de la disponibilité alimentaire p.2

#### Conditions climatiques p.2

#### Situation agricole et élevage-Aide alimentaire p.2

#### Accessibilité des produits alimentaires disponibles p.4

#### Conclusion et recommandations p.5

Les mois de septembre et d'octobre ont reçu beaucoup plus de pluie que précédemment. Ainsi, les données pluviométriques collectées sur dix(10) communes pour le département du Nord montrent que 40% des communes ont reçu plus de 100mm de pluie en septembre et 60% n'en ont reçu qu'une quantité moindre avec 122.6 mm en moyenne. Tandis qu'au mois d'octobre, 80% des communes sont enregistrées comme ayant reçu plus de 100 mm de pluie et 20% comme ayant reçu une quantité inférieure avec 202.1 mm en moyenne. Pour la majorité des communes, les pluies reçues étaient irrégulières mais, pour la commune du Borgne, elles ont été plus ou moins régulières. En outre, la 3<sup>e</sup> décade de septembre a reçu plus de pluie soit 55.3 mm en moyenne, alors que les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> décades d'octobre en ont reçu respectivement 69.6 et 80 mm de pluie. En effet, on a noté certains semis ou plantations de maïs, de la patate douce, du bananier, de l'igname, de la canne à sucre, du manioc, du taro au niveau des zones de montagnes humides ; des semis et plantations de bananier, du vigna, de l'haricot, de l'arachide, du maïs, du pois congo au niveau des zones de Montagne semi humide et sèche. À Pignon, zone de Plateau, on a enregistré une plantation tardive de banane, d'igname jaune, d'ananas, d'arbres fruitiers et forestiers dans le cadre d'appui de PTTA dans la mise en place des jardins créoles. En termes de récoltes, il n'y a presque pas au niveau des zones de Plateau, de montagne semi-humide et sèche, de Plaine humide et sèche. Par contre, au niveau des zones de montagne humide on a enregistré des récoltes d'igname jaune, de banane, de malanga, de manioc, d'arbre véritable, de mangue, de canne à sucre, du haricot en de très faible quantité et des fruits comme l'orange douce, l'avocat, etc. Par ailleurs, avec les produits importés qui sont en abondance, les marchés demeurent bien approvisionnés malgré les faibles récoltes. Pour ce qui est du prix, la majorité des produits soit 94.1% ont connu une baisse en septembre et 47.1% seulement en octobre. En effet, la baisse de prix n'a pas apporté une trop grande amélioration vu que pour la majorité des ménages, le pouvoir d'achat demeure très faible à cause des pertes de récoltes et des projets de création d'emplois qui sont particulièrement manquants ou inexistantes au niveau des communes. Enfin, les difficultés auxquelles font face les ménages au niveau du département leur poussent à s'inquiéter quant à leur sécurité alimentaire. Bien que la mise en place des campagnes d'automne et d'hiver semble avoir une bonne perspective avec les pluies reçues, le problème d'argent et de semences restent entier. Tenant compte des interventions palliatives à cette situation, les actions à entreprendre dans le cadre d'un accompagnement des ménages doivent être :

- Des intrants agricoles à mettre à la disposition des agriculteurs,
- Des projets de création d'emplois à promouvoir
- Réalisation des activités HIMO au bénéfice de la population,
- Résolution des problèmes de semences que dans la disponibilité et dans la performance.

Ce bulletin bénéficie du support technique des Organisations ci-contre :

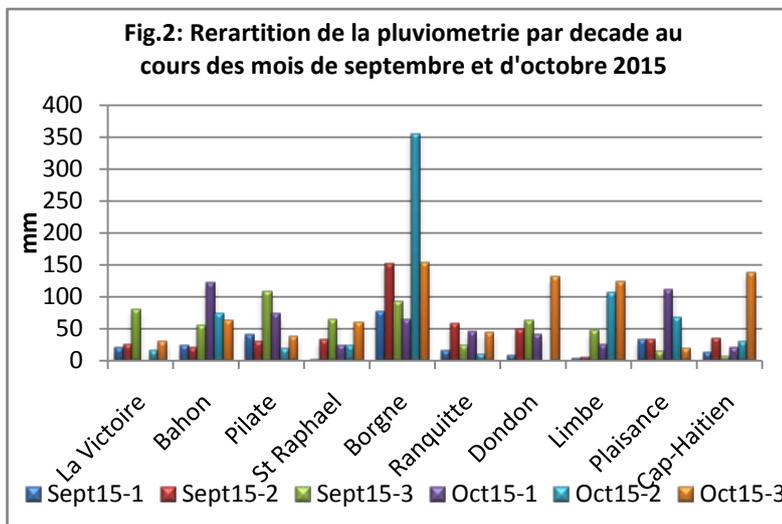
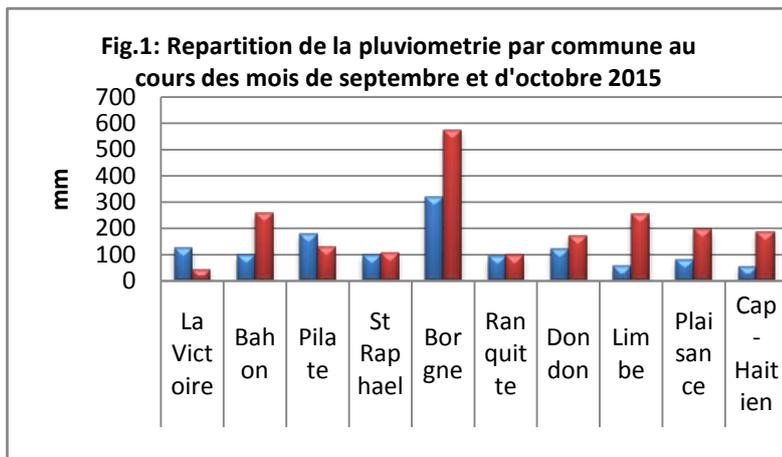
 **FEWS NET** World Vision®  
FAMINE EARLY WARNING SYSTEMS NETWORK



## Analyse de la disponibilité alimentaire

### Informations sur les conditions pluviométriques

Les données pluviométriques enregistrées sur dix(10) communes pour le département du Nord attestent que, durant le mois de septembre, 40% des communes ont reçu une quantité de pluie supérieure à 100mm et 60% n'ont reçu qu'une quantité inférieure avec une moyenne mensuelle de 122.6 mm. Tandis qu'au mois d'octobre, 80% des communes sont enregistrées comme ayant reçu une quantité supérieure à 100 mm et 20% comme ayant reçu une quantité inférieure avec une moyenne mensuelle de 202.1 mm. Toutefois, au mois de septembre, 80% des communes ont tout au plus 10 jours de pluie et au mois d'octobre on n'a que 60% des communes qui ont tout au plus 10 jours de pluie. Bien que les pluies soient irrégulières au niveau de la majorité des communes du département, elles sont cependant plus ou moins régulières au niveau de la commune du Borgne qui a reçu 24 jours de pluie en septembre et 19 jours de pluie en octobre. En outre, la 3<sup>e</sup> décade du mois de septembre a reçu en moyenne une plus forte quantité de pluie égale à 55.3 mm alors que les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> décades du mois d'octobre en ont reçu respectivement en moyenne 69.6 et 80 mm de pluie. Il est important de noter que le passage de l'ouragan Joaquim au début du mois d'octobre a fait des dégâts au niveau des cultures au Limbé, à Pilate et au Borgne où les sept sections communales ont été affectées. Les averses du 16 et 17 octobre ont aussi causé des inondations qui ont affecté les jardins dans la commune de Borgne. (Fig. 1 & 2).



### Situation agricole et élevage

Bien que la majorité des communes au niveau des zones de **Montagne humide** aient reçu de pluie au cours des mois de septembre et d'octobre, les activités de récolte ou de plantation ne sont pas abondantes à cause de la mauvaise situation précédemment enregistrée. Cependant, on a remarqué certains semis ou plantations de maïs, de la patate douce, du bananier, de l'igname, de la canne à sucre, du manioc, du taro. On a aussi remarqué des récoltes d'igname jaune, de banane, de malanga, de manioc, d'arbre véritable, de mangue, de canne à sucre, du haricot en de très faible quantité et des fruits comme l'orange douce, l'avocat, la grenadille. En effet, pour la commune du Borgne, il y avait une certaine amélioration grâce aux 2 fortes pluies reçues au mois de septembre qui ont changé la situation des cultures à Petit Bourg de Borgne. On a enregistré un début de préparation de sol pour le semis et la plantation de maïs, patate, banane et une faible récolte de haricot semé au mois de juillet. Le passage de l'ouragan Joaquim le vendredi 2 octobre 2015 a beaucoup affecté le secteur agricole du Borgne. Les pertes ont été énormes dans les 7 sections. Les semis du haricot de juillet ont été dévastés ainsi que les plantations de l'igname, de la banane, du café, du cacao etc. Pour les pertes, il y a lieu de noter : haricot (70%), igname (51%), banane et figue banane (45%), avocat (60%), café(70%), cacao(75%). Les averses du 16 et 17 Octobre 2015 ont causée des inondations qui ont beaucoup affectées les jardins. Presque tous les jardins ont été emportés par les rivières. Certains bétails aussi ont été perdus. Pour les jardins, il y a lieu de noter : 80% des jardins de banane et de figues bananes, 70% des jardins d'igname dans les mornes et 90% des

jardins d'arachide. Pour l'élevage : 12 bœufs, 58 porcs, 168 cabris, 213 poules, 5 chevaux et 2 mules.

La saison de cultures à Dondon est marquée par la plantation de banane, d'igname, de la canne à sucre, du café et les semis des maraichers et du haricot. Les récoltes étaient de types banane, avocat, canne à sucre, orange, grenadille, café et igname. D'autres activités agricoles ont été enregistrées comme l'exécution de la 3<sup>e</sup> phase du projet de PTTA par CECI /AAI dans toutes les cinq sections communales (nouvelle plantation de café, banane, igname, construction d'abris, préparation de sol pour environ 1193 bénéficiaires à raison de 55,000 gourdes pour ½ carreau).

La sécheresse a causé pas mal de problèmes aux cultures ce qui a occasionné un flétrissement de 75% de ces dernières au niveau de la commune. Le passage du cyclone Joaquim du 28 septembre au 2 octobre a fait beaucoup de dégâts et 70% des plantations de banane ont été dévastées, les arbres fruitiers comme l'arbre véritable, l'arbre à pin et avocatier n'ont pas été épargnés suite à de forts vents. Les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sections sont les plus touchées. En outre, Les plantations de banane, de manioc, de la canne à sucre, du taro, le semis du maïs et la récolte de banane, manioc, canne à sucre, igname jaune, l'arachide, orange, avocat ont été enregistrés.

Au niveau des zones de **Montagne semi humide et sèche**, on a enregistré des semis et plantations de bananier, du vigna, de l'haricot, de l'arachide, du maïs, du pois congo etc. Cependant, il n'y avait pas de récolte. Pour la commune de Bahon, la situation était extrêmement difficile à cause de la sécheresse qui a empêché des semis et a engendré des pertes de cultures. Cependant, au cours de la troisième semaine de septembre on a enregistré un début de préparation de sol pour les semis et plantations de maïs, du haricot, du vigna, du pois congo, des bananiers, du manioc, de la patate, de l'igname au niveau des trois sections. En outre, les pluies d'octobre ont encouragé les agriculteurs à poursuivre avec les semis et plantation de maïs, haricot, patate, pois congo, pistache, manioc, bananiers, igname, petit-mil, vigna au niveau des trois sections. Ainsi, les cultures sont au stade de développement. On n'a pas enregistré aucune récolte durant la période. On a constaté qu'il y a un problème de semences de haricot, vigna et petit-mil. Il y a aussi un manque de drageons de bananiers, de boutures de manioc et de bois patate. Au niveau de l'élevage et gardiennage, la situation était aussi extrêmement difficile, surtout au niveau des bovins, caprins, porcins et volailles.

La zone de Ranquitte, pour sa part, était aussi frappée par la sécheresse. Certaines plantations avec des récoltes non espérées sont soit en stade de floraison ou maturation comme le vigna, le haricot, la pistache, le maïs, le pois congo. Les animaux étaient en difficultés à cause du manque d'eau car les herbes étaient desséchées.

On n'a presque pas enregistré de semis ou de plantation au niveau de la **Plaine humide et sèche** suite à la sécheresse. La sécheresse a poursuivi sa course et durant le mois de septembre un seul jour de pluie soit 11 septembre d'une durée de 30 minutes a été enregistré à Limonade. Au niveau de cette dernière, la sécheresse a continué par affecter les différentes cultures ainsi que les animaux. En termes de perte, on pourrait noter 75% des bananes, 80% de maïs, 85% d'igname, 80% de patate douce, 50% de manioc, 90% de piment, 95% de giraumon et 85% de Malanga. Beaucoup de bananiers tombent par manque d'eau. Les autres cultures maïs, malanga, giraumon, patate douce sont aussi frappées par cette sécheresse. Mis à part des cultures de pistache, de manioc et quelques fruits tels que avocat, mangue, pomme liane, grenadille, on ne pourrait pas parler de récoltes. En outre, les planteurs réclament du MARNDR des plants d'igname, de patate douce, de bananiers, du maïs, du haricot pour pouvoir mettre en cultures les parcelles. Ceux qui ont accès aux pompes d'arrosage demandent des semences de cultures maraichères.

Au niveau des communes de **la zone de Plateau** comme St-Raphaël, Pignon, La Victoire on n'a presque pas remarqué des semis et plantations et/ou des récoltes. Cependant, à Pignon, on a enregistré une plantation tardive de banane, d'igname jaune, d'ananas, d'arbres fruitiers et forestiers dans le cadre de la mise en place des jardins créoles avec PTTA. Pour la partie irriguée de St Raphaël, il y a de la récolte du riz et au niveau du maraichage il y a de la préparation de sol, de la transplantation en plein champ pour le poireau, la betterave, la tomate, et l'épinard. Il y a aussi du semis pour le poireau, la betterave, la tomate. A noter que beaucoup de pépinières et des plantations sont perdues à cause de la sécheresse.

Pour la partie sèche, il y a de la préparation de sol, des semis et plantation du maïs, du sorgho, du haricot, de la patate, du gombo, de l'épinard, la tomate, du pois de souche etc. En général, les récoltes sont de types banane, épinard, maïs, haricot, avocat, riz etc.

### Situation de l'élevage

Avec les pluies reçues au cours des mois de septembre et d'octobre, la situation du bétail était plus ou moins normale. Les fourrages et l'eau sont plus ou moins disponibles au niveau des communes pour l'alimentation des bétails.

### Création d'emploi (HIMO)

A cause de la sécheresse enregistrée au cours des mois antérieurs, la situation économique des ménages demeure très difficile vu que les activités génératrices d'argent deviennent de plus en plus rares. On enregistre, en outre, une augmentation du nombre de ménages utilisant le marché comme principale source de nourriture.

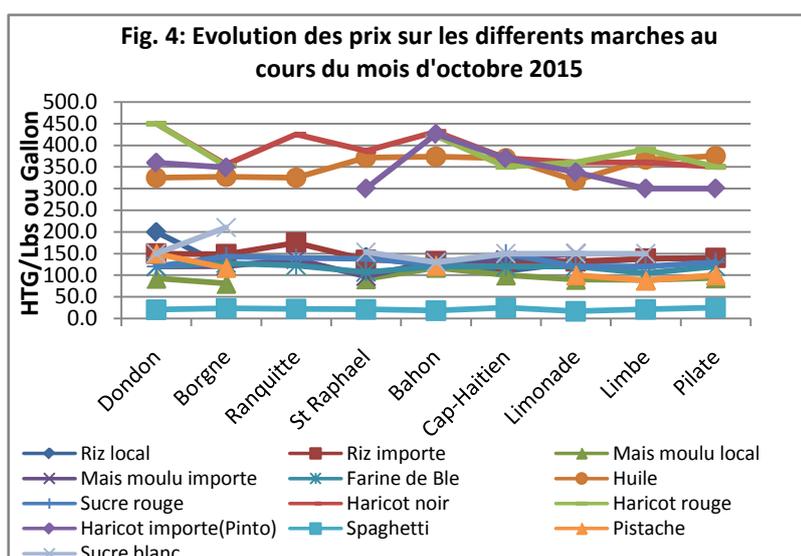
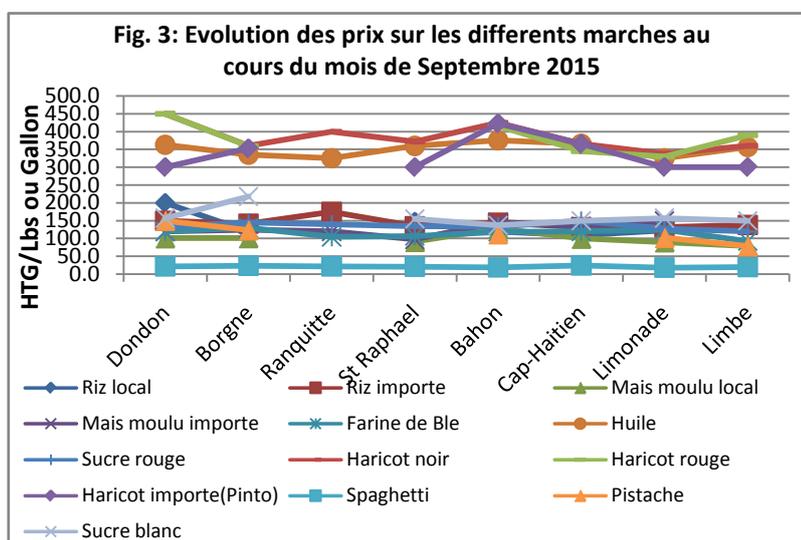
## ACCES AUX ALIMENTS

### Disponibilité des produits

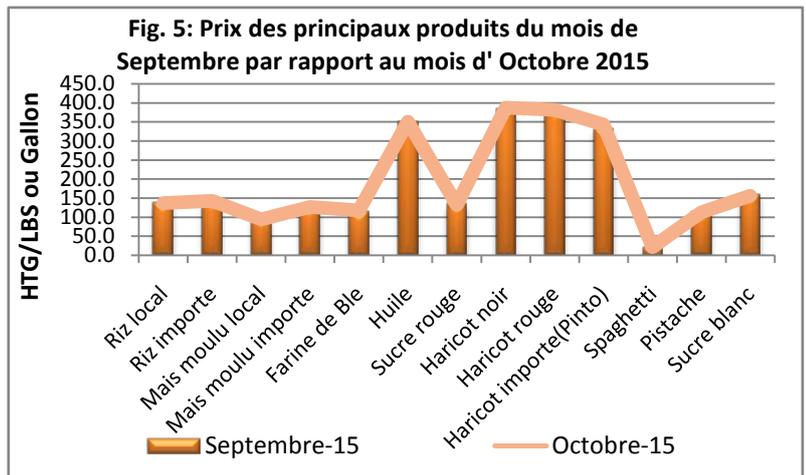
Sur les différents marchés, les produits importés demeurent en plus grande quantité par rapport aux produits locaux. Cependant, les produits locaux comme l'igname jaune, la banane, le malanga, le manioc, l'avocat, l'orange, la grenadille étaient présents sur certains marchés comme Plaisance, Borgne, Pilate, Limbé, Port-Margot, Dondon etc. Sur d'autres marchés comme Bahon, Ranquitte on trouve de la noix de cajou, de gingembre, de l'avocat, etc. Les légumes telles que épinard, piment se trouvent en particulier à St Raphaël. A noter qu'une faible quantité de haricot, du pois congo se retrouvent sur quelques marchés. En effet, les marchés demeurent bien achalandés.

### Prix des produits sur les marchés

Du mois d'Août au mois de Septembre, 94.1% des produits ont connu une baisse de prix et 5.9% représenté par le haricot rouge a connu une hausse. Cependant, du mois de Septembre au mois d'Octobre, 47.1% des produits ont connu une baisse tandis que 52.9% représentés par le riz local, la farine, l'huile de cuisine, le sorgho, les haricots noir, rouge et importé, le spaghetti, le pois inconnu ont connu une hausse de prix. A noter que la baisse de prix enregistrée pour certains produits locaux est due à des faibles récoltes. En outre, les produits qui ont subi de plus fortes variations d'Août à Septembre 2015 sont l'arachide dont le prix a passé de 133.7 à 113.5 gourdes soit (-15.1%), le sucre crème de 155 à 135.7 gourdes soit une variation de



(-12.5%) ; le maïs moulu local, de 111.4 à 98.7 soit (-11.4%) ; le riz importé, de 153.8 à 143.8 soit (-6.7%). Ceux qui ont connu de plus fortes variations de Septembre à Octobre 2015 sont le maïs moulu local qui a passé de 98.7 à 94.3 gourdes soit (-4.5%); le sucre blanc, de 160.8 à 156.2 gourdes soit (-2.9%) ; le sucre crème, de 135.7 à 131.8 gourdes soit (-2.8%) et la farine, de 114.9 à 118 soit 2.8%. Par ailleurs, sur les marchés de Dondon, les prix de riz local, des haricots noir et rouge sont plus élevés; ceux du maïs moulu local et du haricot importé sont plus élevés à Bahon alors que le prix du riz importé est plus élevé à Ranquitte et celui du maïs moulu importé est plus élevé à Limonade. Il est à signaler que l'huile de cuisine est plus élevée à Bahon en septembre et à Pilate en Octobre. (Fig. 3&4).



## Conclusion et recommandations

Au cours des mois de Septembre et d'Octobre 2015, l'enregistrement pluviométrique au niveau de la majorité des communes a accusé ces dernières d'être bénéficiaires d'un régime hydrique irrégulier pour la plus part et plus ou moins régulier pour la commune de Borgne avec 24 jours de pluie en septembre et 19 jours de pluie en octobre. Bien que des pluies reçues, les arbres et les cultures commencent par reprendre leur verdure, les activités de semis et de plantations n'étaient pas abondantes. Toutefois, on a noté certains semis ou plantations de maïs, de la patate douce, du bananier, de l'igname, de la canne à sucre, du manioc, du taro au niveau des zones de montagnes humides ; des semis et plantations de bananier, du vigna, de l'haricot, de l'arachide, du maïs, du pois congo au niveau des zones de Montagne semi humide et sèche. En outre, à Pignon, zone de Plateau, on a enregistré une plantation tardive de banane, d'igname jaune, d'ananas, d'arbres fruitiers et forestiers dans le cadre de la mise en place des jardins créoles avec PTTA. En termes de récoltes, il n'y en a presque pas au niveau des zones de Plateau, de montagne semi-humide et sèche, de Plaine humide et sèche. Par contre, au niveau des zones de montagne humide on a enregistré des récoltes d'igname jaune, de banane, de malanga, de manioc, d'arbre véritable, de mangue, de canne à sucre, du haricot en de très faible quantité et des fruits comme l'orange douce, l'avocat, la grenadille etc. Par ailleurs, avec les produits importés qui sont en abondance, les marchés demeurent bien approvisionnés malgré les faibles récoltes. Pour ce qui est du prix, contrairement à la période précédente, la majorité des produits soit 94.1% ont connu une baisse en septembre et 47.1% seulement en octobre. En effet, la baisse de prix n'a pas apporté une trop grande amélioration vu que pour la majorité des ménages le pouvoir d'achat demeure très faible à cause des pertes de récoltes et des projets de création d'emplois qui sont particulièrement manquants ou inexistantes au niveau de la majorité des communes. Enfin, les difficultés auxquelles font face les ménages au niveau du département leur poussent à s'inquiéter quant à leur sécurité alimentaire. Bien que les campagnes d'automne et d'hiver semblent avoir un bon début avec les pluies reçues, le problème d'argent et de semences restent entier. Ainsi, pour pallier à une éventuelle crise alimentaire, les actions à entreprendre dans le cadre d'un accompagnement des ménages doivent être:

- Des intrants agricoles à mettre à la disposition des agriculteurs,
- Des projets de création d'emplois à promouvoir
- Réalisation des activités HIMO au bénéfice de la population,
- Résolution des problèmes de semences que dans la disponibilité et dans la performance.

**Nous apprécierons tout commentaire qui pourrait contribuer à faire de ce bulletin un outil plus utile.**

*Pour information et contact :*

*Agronome Rony Pierre :* [ronypierre65@yahoo.com](mailto:ronypierre65@yahoo.com), Tél: 3723-7023/ 33672547

Ou [pierre.ronyb65@yahoo.fr](mailto:pierre.ronyb65@yahoo.fr)

*Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) :* 2257-6333 ou [publication@cnsahaiti.org](mailto:publication@cnsahaiti.org)

*Ou Saint-Val Raynold :* 3416-4519; [rsaintval@cnsahaiti.org/raynoldno@yahoo.fr](mailto:rsaintval@cnsahaiti.org/raynoldno@yahoo.fr)

---

---

---